

PRESENTATION DES NOUVEAUX DISPOSITIFS

EQUIPES MOBILES PRECARITE



Le CHU s'engage pour aller vers les populations en situation de précarité et les accompagner dans leur accès aux soins et la reconnaissance de leurs droits

Pour compléter son dispositif actuel d'accompagnement des personnes les plus en difficulté (PASS, Ehpad etc), le CHU de Bordeaux a créé en 2023 deux nouveaux dispositifs médico-sociaux : une Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP) et une Equipe Spécialisée en Soins Infirmiers Précarité (ESSIP).

Basés à Saint-André, ils sont le fruit d'un travail conjoint avec des partenaires sociaux et médico-sociaux impliqués aux côtés de ce public depuis plusieurs années : le Samu Social de l'Association laïque Le Prado, le CCAS de la Ville de Bordeaux, le Diaconat de Bordeaux et La Case.

Bordeaux, le 13 mai 2024

Contact Presse

Direction de la communication et de la culture du CHU de Bordeaux – Tél. 05 56 79 61 14
Julie Raude – Caroline Péret

I. EMSP et ESSIP : ambitions et moyens

L'ambition de ces nouveaux dispositifs est de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité et les aider dans les démarches visant à faire valoir leurs droits.

Ils visent à améliorer l'état de santé et la situation globale de cette population en aidant à leur évaluation et à la co-construction d'un parcours de soins et d'accompagnement social, mais également en favorisant le maintien à domicile et de l'état de santé dont la dégradation est à l'origine d'hospitalisations évitables.

Ainsi, le CHU priorise un accompagnement basé sur la **création du lien de confiance** entre patients et professionnels et au déploiement de la **culture du « prendre soin »**.

Il met à disposition l'ensemble de ses services en matière de soins et de recherches mais également de plateau technique pour la prise en charge de ce public.

Dans une volonté d'accessibilité, il propose un **service d'interprétariat** pour faciliter le dialogue et transmettre au mieux les informations.

Afin d'assurer une prise en charge globale et de qualité, les **équipes sont pluridisciplinaires** : médecins, travailleurs sociaux, infirmier(e)s, ...

Tout est mis en œuvre pour créer une relation privilégiée avec les patients et **co-construire leur projet de soin et de vie**.

Les EMSP et ESSIP assurent également une **mission d'information et de prévention** et, afin d'optimiser le service rendu aux personnes, elles s'inscrivent dans le développement d'un réseau santé-précarité constitué d'acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

II. Présentation du dispositif Equipe Mobile Santé Précarité EMSP

L'EMSP s'inscrit dans une démarche d « aller-vers » les publics en situation de précarité afin de mettre en œuvre les modalités d'accompagnement global.

Toutes les personnes en situation de précarité, quelle que soit leur situation administrative, quel que soit leur type d'habitat à condition d'être adulte (>15ans et 3 mois) et situées à Bordeaux Métropole ou commune limitrophe (Cestas, Léognan) sont donc éligibles à l'accompagnement par l'EMSP.

L'accompagnement est d'une durée de 2 mois éventuellement renouvelable.

Ses actions reposent sur un tryptique comportant des actions d'accès aux soins et aux droits, de prévention et médiation, et de coordination et de veille de ces actions afin de superviser l'ensemble.

La particularité de ce dispositif est d'intervenir aussi bien au bénéfice des personnes en situation de précarité qu'aux partenaires du champ social, médico-social et sanitaire.

En effet, une des missions de l'EMSP est d'optimiser l'existant en s'intégrant au réseau d'acteurs existants.

Pour cela, elle vise à développer la structuration d'un réel réseau Santé-Précarité composé des acteurs pertinents.

Elle a également un rôle de veille et de signalement des phénomènes sociaux, médico-sociaux et sanitaires concernant ce public en étant un interlocuteur privilégié de l'ARS.

Elle peut compter sur le soutien de ses partenaires privilégiés, co-porteurs de ce projet, à savoir : le Samu SOCIAL de l'Association Laïque le PRADO, le CCAS de la Ville de Bordeaux, le Diaconat de Bordeaux et La CASE.

L'équipe de l'EMSP

Elle se compose,

▪ D'un **médecin** qui :

- Est à l'écoute des problématiques de santé, établit un diagnostic, recommande des actions en vue d'améliorer l'état de santé et préconise des orientations adaptées
- Effectue si besoin des prescriptions médicales, notamment d'ESSIP
- Organise le parcours de soin y compris des hospitalisations si besoin
- Favorise les retours d'hospitalisations
- Garantit la continuité des soins
- Fait le lien avec les partenaires pour assurer une prise en charge globale

- D'un **infirmier** qui intervient pour :
 - Recueillir les problématiques de santé, identifier une situation d'urgence si elle se présente, recommande des actions en vue d'améliorer l'état de santé et préconise des orientations adaptées
 - Aider à l'organisation du parcours de soin ; facilite les sorties d'hospitalisations
 - Assurer les soins de 1ère nécessité si besoin
 - Faire le lien avec les partenaires pour assurer une prise en charge globale

- D'une **assistante sociale** également présente pour accompagner sur le projet d'insertion et l'ouverture des droits

- D'un **secrétariat** médical

Chiffres clés

En centre d'accueil d'urgence, depuis le 1^{er} janvier 2024 :

29 permanences médicales

98 personnes reçues en consultation médicale

En accueil de jour, depuis le 18 mars 2024 :

65 personnes et 10 permanences infirmières

Accompagnement médico-social sur 4 situations complexes

III. Présentation du dispositif Equipe Spécialisée Soins Infirmiers Précarité - ESSIP

L'ESSIP est composée d'infirmiers chargés de réaliser des soins primaires et de nursing pour les publics en situation de précarité, adultes (>15ans et 3 mois), résidents de Bordeaux Métropole ou commune limitrophe (Cestas, Léognan), quels que soient leur type d'habitat et situation administrative.

L'équipe intervient 7j/7 et 365j/an de 7h à 20h, sur prescription médicale uniquement, éventuellement renouvelable.

Elle permet la réalisation et la continuité de soins primaires et de nursing.

L'évaluation infirmière réalisée lors des interventions participe d'un diagnostic santé global.

A la suite de quoi, l'ESSIP peut préconiser des actions de prévention et de médiation voire d'autres interventions d'acteurs pertinents (éducation thérapeutique, réduction des risques, etc.)

Elle assure une veille sanitaire notamment sur la coordination des soins.

Elle intervient en collaboration étroite avec l'EMSP.

Cependant l'ESSIP peut être déclenchée par n'importe quel intervenant prenant en charge l'utilisateur via une prescription médicale. Un dossier d'admission est demandé afin de disposer de toutes les informations nécessaires pour la prise en charge adaptée du patient et s'assurer de la faisabilité de l'équipe au regard de sa tournée. Il est indispensable de joindre la prescription médicale au dossier d'admission.

L'ESSIP peut compter sur le soutien de ses partenaires privilégiés, co-porteurs de ce projet, à savoir : le Samu SOCIAL de l'Association Laïque le PRADO, le CCAS de la Ville de Bordeaux, le Diaconat de Bordeaux et La CASE.

L'équipe de l'ESSIP

Elle se compose,

- D'un **cadre de santé** qui :
 - Centralise les demandes d'admissions et prescriptions médicales d'ESSIP ; valide les admissions
 - Organise les plannings de tournée et la rotation des effectifs afin de garantir la continuité des soins
 - Garantit le bon déroulé des soins par la fourniture d'un matériel de soins adapté notamment
 - Fait le lien avec des partenaires en cas d'interventions complémentaires jugées nécessaires après évaluation (médiateur, psychologue, éducation thérapeutique, etc.)

- D'une équipe **infirmière** qui intervient pour :
 - Réaliser les soins primaires : pansements, injections, préparation de piluliers, etc.
 - Réaliser les soins de nursing : hygiène, confort, etc.
 - Evaluer la santé globale et préconiser des actions complémentaires si besoin
 - Garantir l'implication de la personne dans son parcours de soins
 - Garantir la traçabilité des informations nécessaires à sa prise en charge par un cahier de liaison

- D'une **assistante sociale** également présente pour accompagner sur le projet d'insertion et l'ouverture des droits

- D'un **secrétariat** médical

Valeurs et engagements

L'équipe de l'ESSIP s'engage à proposer un accompagnement en conformité avec ses valeurs :

- L'inconditionnalité de l'accueil et ce quel que soit le statut administratif
- Le respect absolu de la personne et le respect de sa liberté de choix
- La confiance dans sa capacité à se mobiliser et à développer ses compétences
- La reconnaissance et la valorisation de l'expérience de la personne dans le domaine de la santé notamment mais également son parcours social
- Le respect du secret médical et du secret professionnel
- L'inscription dans une évolution des pratiques dans le cadre de l'actualisation des connaissances
- La mise en pratique de la démarche qualité
- Favoriser l'expression des personnes et garantir une écoute
- Prévenir les situations de maltraitance et de violence

Public éligible

Adulte (>15ans et 3 mois), en situation de précarité, quelle que soit la situation administrative, quel que soit le type d'habitat, résident de Bordeaux Métropole ou communes limitrophes (Cestas, Léognan).

Horaires d'ouverture du service

- L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h
- En cas d'urgence, il est nécessaire de contacter le 15
- Les interventions sont réalisées 7 jours sur 7 de 7h à 20h

Zones d'intervention

Le service intervient sur l'intégralité de Bordeaux Métropole et communes limitrophes (Cestas, Léognan).

Chiffres clés

1^{er} patient inclus le 13 mars 2024

A ce jour : 16 prises en charge réalisées (ou en cours de réalisation)

IV. Les partenaires

Le CCAS de la Ville de Bordeaux

Le CCAS est un établissement public de la maire de Bordeaux dont la mission principale est l'animation d'une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privée.

Dans le cadre de Bordeaux Terre de Solidarité, le CCAS de Bordeaux s'est fixé pour objectif de promouvoir :

- L'accès aux droits humains qui constitue le fondement de l'action. Les droits administratifs et sociaux contribuent également à l'intégration sociale et professionnelle, nécessaire à la vie en société.
- L'émancipation personnelle et citoyenne qui conditionne le bien-vivre des usagers de la ville et la participation à la vie locale, elle permet à chacune et chacun de s'extraire d'une condition précaire, pour un temps partagé ou durablement. »

La CASE – Bordeaux

La CASE est une association médico-sociale qui inscrit ses actions dans le cadre des politiques de santé publique en vigueur. Elle prend appui sur celles-ci pour proposer des actions et des dispositifs innovants et répondre aux besoins en santé non-pourvus des publics présentant des vulnérabilités. La CASE se compose de plusieurs établissements médico-sociaux et développe différentes modalités d'intervention pour proposer des réponses adaptées aux objectifs de réduction des risques liés à l'usage de drogues et à la prostitution ainsi que des programmes d'accès à la santé.

Les équipes accompagnent tous les publics sans critère distinctif, indépendamment de leur parcours, de leur situation administrative ou judiciaire, du parcours de vie, des vulnérabilités et des pratiques des personnes accompagnées.

L'accès inconditionnel à la santé, dont un parcours de soins, un système adapté, et le développement du pouvoir d'agir des personnes est une valeur directrice de ses principes d'intervention.

L'approche de la CASE

La réduction des risques (RDR) est au cœur des dispositifs de la CASE, cette approche vise à prévenir et limiter les risques et dommages sanitaires, sociaux et psychologiques liés à certaines pratiques et/ou à la consommation de drogues. Ce principe s'applique aux différentes actions menées par la CASE qui s'inscrivent dans une approche globale de santé.

Les établissements de la Case

CAARUD Saint James (36-38 rue Saint James) et Bastide (5 quais de Queyries)

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

Poppy (12 rue de la Tour de Gassies)

Réduction des risques pour les personnes qui se prostituent

ACT - Appartements de coordination thérapeutique (80 cours Victor Hugo)

Prise en charge médico-sociale globale par l'hébergement et l'accompagnement

Médiation en Santé Pair

Inclusion et valorisation du savoir expérientiel dans les établissements de La CASE

Empowerment

Autonomisation et renforcement des compétences des publics accompagnés

Le Samu Social de l'Association laïque Le Prado

Le Diaconat de Bordeaux